

Salvador, au Honduras, au Guatemala et au Nicaragua, ces chiffres ont respectivement atteint 10,3, 29,2, 5,3 et 9,5 millions de dollars. L'ACDI a versé également des fonds dans des proportions semblables à de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes qui contribuent à divers projets dans tous les pays d'Amérique centrale.

Au sein des organismes de financement multilatéral [Banque interaméricaine de développement (BID) Banque mondiale, Fonds monétaire international], le Canada s'est régulièrement prononcé pour le maintien de critères techniques en ce qui concerne l'évaluation et l'approbation des projets. À l'assemblée de la BID en 1985, le délégué canadien, M. Gerald Weiner, député et alors secrétaire parlementaire auprès du ministre des Affaires extérieures, s'est opposé aux tentatives de politisation de la Banque. Le Canada a également manifesté sa générosité dans le cadre des programmes menés en Amérique centrale par le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR) et par le Comité international de la Croix-Rouge (CIRC).

En ce qui concerne la représentation diplomatique, le Canada a deux ambassadeurs résidents en Amérique centrale, soit un à San José (Costa Rica), qui est aussi chargé du Nicaragua et du Salvador, et un à Guatemala, qui s'occupe également du Honduras. Il a été question d'établir une présence diplomatique au Nicaragua. Le Canada maintient par ailleurs des relations diplomatiques complètes avec Cuba, son quatrième partenaire économique en Amérique latine après le Brésil, le Mexique et le Venezuela.

Bien qu'il ne soit pas membre de l'Organisation des États américains (OEA), le Canada y est observateur permanent depuis 1972. L'éventualité d'une adhésion à part entière attire de temps à autre l'attention du public et suscite des débats politiques, mais il n'existe pas de consensus sur cette question. Le Canada n'est pas signataire du Traité interaméricain d'assistance réciproque (Traité de Rio), mais le ministère de la Défense nationale assiste aux assemblées de la *Conference of American Armies* en tant qu'observateur.

Dans sa politique étrangère à l'égard de l'Amérique latine, le Canada a toujours accordé beaucoup d'importance aux droits de la personne. Il ne fait pas partie de la Commission interaméricaine des droits de la personne (*Inter-American Commission on Human Rights*), mais il s'est montré très actif au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies. Il a fortement appuyé les initiatives générales prises au sujet de la torture, des libertés reli-